



Tél : 01.76.82.64.52
<http://cgt.flins.free.fr/>

Le journal des élu(e)s du CE

**C.E. extraordinaire du
jeudi 4 juin 2009**

La direction nous a convoqués ce matin pour nous annoncer deux samedis travaillés obligatoires :

- **Le 27 juin pour l'équipe 1**
- **Le 4 juillet pour l'équipe 2**

Après nous avoir fait chômer plus de 40 jours entre novembre 2008 et février 2009, la direction nous a fait travailler 2 samedis obligatoires au mois de mars 2009.

Elle remet ça pour les mois de juin et juillet sous prétexte d'une demande plus forte du marché. Et si le marché retournait à la baisse pour les mois de septembre et octobre, nous fera t-elle chômer de nouveau ?

Avant, la direction se servait de nos RTT et de nos journées de KTC pour nous faire chômer ; et en même temps, elle nous faisait aussi travailler des samedis qui étaient alors au volontariat. C'était déjà de la flexibilité.

Aujourd'hui, avec la « crise », elle accroît la flexibilité en puisant de l'argent dans les caisses de l'Etat (qui est aussi le nôtre !) pour payer le chômage partiel et en même temps, elle nous fait travailler des samedis obligatoires. Ça ne lui coûte rien et c'est tout bénéf pour la direction ?!!!

Si on la laisse faire, elle nous ferait même travailler le dimanche !

Travailler déjà 5 jours par semaine dans les conditions pénibles que nous subissons (les changements de cadence, les sous effectifs, les débordements en heures supplémentaires, les fortes chaleurs, etc...) on est épuisé et nous n'aurons même pas un week-end de deux jours pour nous reposer !

C'est le travail à la carte et la flexibilité à tout va.

Nous ne pouvons pas accepter :

- **D'être à la disposition de la direction qui décide un jour de nous mettre au chômage et le lendemain de nous faire travailler 6 jours par semaine.**
- **De nous voler nos jours de congés pour pallier les jours chômés et de nous faire travailler gratuitement plusieurs samedis ou en débordement obligatoire.**

Pour nous, c'est inacceptable !